

CAHIER DES CHARGES CEDRAL LAP, LAMES À RECOUVREMENT POSE VERTICALE

DESCRIPTION

Bardage rapporté sur une ossature bois avec ou sans isolant à base de lames en fibres-ciment.

SUPPORT

- Le système CEDRAL LAP à recouvrement est applicable sur des parois planes et verticales en béton (DTU 23.1) ou en maçonnerie d'éléments enduits (DTU 20.1), neuves ou déjà en service, situées en étage ou en rez-de-chaussée. L'étanchéité à l'air incombe à la paroi support de la façade, le pare pluie est non obligatoire voire néfaste selon le cahier du CSTB 3316-V3.
- Le système CEDRAL LAP est applicable sur des Constructions à Ossature Bois, conformes au DTU 31.2 de 2019, le pare-pluie est obligatoire.

MATÉRIAUX

Les lames CEDRAL LAP Relief sont en fibres-ciment, sable et cellulose, semi comprimées et autoclavées. Ces produits sont conformes à la classe 2 (catégorie A) de la norme NF EN 12467 "Plaques planes en fibres-ciment".

GAMME

CEDRAL LAP Relief : dimensions d'une lame : 190 mm x 3600 mm - épaisseur : 10 mm.

ASPECT

La face vue CEDRAL LAP Relief présente un relief décoratif de type "cèdre".

La face cachée présente un aspect gaufré.

COLORIS

Finition colorée par peinture acrylique.

Couleur : à définir selon la gamme du fabricant.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

- Masse volumique à sec (selon NF EN 12467) : $1300 \text{ Kg/m}^3 \pm 100$
- Tolérances dimensionnelles maximales :
 - $\pm 5 \text{ mm}$ en Longueur
 - $\pm 2 \text{ mm}$ en largeur
 - $\pm 3 \text{ mm}$ en equerrage
 - $\pm 10\%$ en épaisseur
- Variations dimensionnelles (de l'état sec à saturé) : $\leq 1,75 \text{ mm/m}$
- Réaction au feu : A2-s1, d0.

CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES

- Résistance en flexion (selon NF EN 12467) : $> 7 \text{ MPa}$.
- Module d'élasticité E : $> 4500 \text{ MPa}$

MISE EN ŒUVRE DES LAMES CEDRAL LAP

Les lames CEDRAL LAP sont clouées sur des tasseaux horizontaux qui sont eux même fixés sur des chevrons verticaux avec ou sans équerre sur le gros œuvre.

ÉQUERRES

- Équerres réglables EQUERELO 100/150 ou système ISOLCO 3000 P de chez ETANCO.
- L'écartement entre équerres, mesuré le long du chevron, ne pourra pas excéder 1,35 m (en zone sismique 1 m maximum).

CHEVRONS ET TASSEaux BOIS

- Chevrons verticaux d'épaisseur minimum 50 mm, de largeur vue 50 mm minimum pour pose avec équerres.
- Chevrons verticaux d'épaisseur minimum de 27 mm, de largeur vue 50 mm minimum pour une pose directe sur mur porteur.
- Chevrons verticaux d'épaisseur 27 mm minimum (40 mm minimum si réglementation feu) et de largeur 65 mm minimum pour une pose sur COB.

Les tasseaux sont fixés horizontalement sur l'ossature verticale, ils ont une épaisseur de 27 mm pour un entraxe de 400 mm entre eux et une épaisseur de 40 mm pour un entraxe de 600 mm entre eux avec une largeur vue de 40 mm dans les deux cas.

Service Client

Tél. 0 808 809 867
(Service gratuit + prix appel)

infofrance@etexgroup.com

Chevrons et tasseaux y compris ceux utilisés pour la mise en œuvre sur COB ayant une résistance mécanique correspondant au moins à la classe C18 selon la norme NF EN 338 de durabilité naturelle ou conférée de classe d'emploi 2 ou 3b avec obligatoirement bande de protection, selon le FD P 20-651.

ISOLANT

- L'isolant devra être certifié ACERMI, conforme aux spécifications du Cahier du CSTB3316-V3 et avec un classement minimal I3S1O2L2E1.

BANDE D'ÉTANCHÉITÉ : bandes EPDM

- Les tasseaux horizontaux seront recouverts obligatoirement d'une bande EPDM d'une largeur supérieure à celle de la face vue des tasseaux (débord de l'ordre de minimum 10 mm de chaque côté).

JONCTION HORIZONTALE

A chaque jonction entre deux lames (l'une au-dessus de l'autre) on réalisera obligatoirement un joint de fractionnement horizontal soit tous les 3,6 m maximum. Cette jonction sera continue sur toute la longueur de la façade. Un jeu de 10 mm minimum est à prévoir avec la pose d'un profilé de rejet d'eau (bavette).

POINTES

Pointes annelées en acier inoxydable A2, à tête plate Ø 5,5 mm, de dimension Ø 2,3 x 35 mm au minimum dont le PK caractéristique à l'arrachement dans un support bois (enfoncement de 25 mm) est au moins égal à 350 N.

Pointes annelées en acier inoxydable A2, à tête plate Ø 5,5 mm, de dimension Ø 2,3 x 50 mm au minimum dont le PK caractéristique à l'arrachement dans un support bois (enfoncement de 30 mm) est au moins égal à 350 N.

PROFIL DE DÉPART, LAME D'AIR ET GRILLE ANTI-RONGEUR

- Un profil de départ en forme de « L » peut être fixé en partie basse de l'ouvrage. Les lames CEDRAL LAP sont ensuite fixées sur les tasseaux en progressant en ligne avec la pose des lames à recouvrir puis la pose des lames à recouvrement avec l'ajout d'une cale CTB-X permettant de caler l'arrière de ces lames, selon les recommandations du fabricant. Le bardage doit commencer à 150 mm du sol (tout type de sol).

- La mise en place d'une ventilation haute et basse est nécessaire afin d'obtenir une libre circulation de l'air entre le support et le produit de bardage CEDRAL LAP. Des entrées et sorties libres de section minimum suivant l'Avis Technique en vigueur doivent être aménagées.

- Une lame d'air ventilée de minimum 20 mm est réalisée entre les lames et l'isolant (ou entre les lames et le gros œuvre en cas de pose sans isolant).

PROFILÉS D'HABILLAGE

- Profilés en tôle d'aluminium pré-laqué (conforme à la norme NF P 34.601) ou en tôle d'acier pré-laqué (conforme à la norme NF P 34.301) usuellement utilisés pour la réalisation des points singuliers en bardage traditionnel.

- Lames pour habillage des tableaux de fenêtre : gamme CEDRAL BOARD.

SOUBASSEMENT RENFORCÉ

En montage standard CEDRAL LAP, pose verticale le classement au choc est Q4.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Documentations techniques et commerciales du fabricant en vigueur.

- Avis Technique CEDRAL LAP 2.2/12-1533_Version en vigueur pose sur béton et maçonnerie d'éléments enduits.

- Avis Technique CEDRAL LAP 2.2/21-1830_Version en vigueur pose sur COB

- Cahier du CSTB 3316_V3

Service Client

Tél. 0 808 809 867
(Service gratuit + prix appel)

infofrance@etexgroup.com